

Quelques remarques suite à la réunion précédente et après lecture du rapport de Driss El Yazami et de Rémi Schwartz.

Le champ : Après la discussion de la réunion précédente, ne pourrait-on se mettre d'accord sur le champ « théorique » des immigrations étrangères, sachant que lorsqu'on traitera de la colonisation et de la décolonisation, ce champ sera ouvert aux mouvements de populations qui ont marqué l'époque : rapatriés et juifs ? Sinon nous serons amenés à traiter des juifs du Maroc et de Tunisie, non visés par le décret Crémieux et qui étaient de nationalité tunisienne ou marocaine à leur arrivée en France sans pouvoir dire un mot sur les juifs rapatriés d'Algérie.

Les publics : La difficulté va être de prendre suffisamment de hauteur pour que cette histoire apparaisse comme une histoire commune et non un point de vue partisan sur les choses. Ce Centre doit être celui de tous les Français et pas seulement destiné aux populations les plus récemment implantées éprouvant quelques difficultés à s'identifier à ce pays. Il faut que la reconnaissance de l'apport de l'immigration ne soit pas à destination d'une « minorité » en difficulté mais concerne tous les Français, y compris les moins convaincus.

La double fonction du centre visant d'une part à construire une histoire et une mémoire des immigrations étrangères que chacun pourra s'approprier, un roman national de nos immigrations et de la construction nationale en somme et, d'autre part, à rebondir en permanence sur les débats d'actualité les plus mouvementés me paraît difficile à tenir.

La seconde fonction va nuire à la hauteur de vue que nécessite un tel projet. Elle risque aussi de transformer le centre en lieu de militance en faveur de l'immigration qui pourrait alors se transformer en un pôle idéologique identifié. La première fonction, qui me paraît plus déterminante, tournerait court. Avant de prétendre « décloisonner histoire et présent », il faut réussir à ce que chacun s'approprie ce passé comme étant le sien.

Pour ma part, je trouverais plus judicieux de tenir à distance les débats d'actualité, ce qui n'interdit pas de s'intéresser aux nouvelles formes de l'immigration, pour centrer les activités sur l'histoire et la mémoire.

Le rapport donne des ambitions très diverses (missions en matière d'archivage, centre de documentation, expositions permanentes et temporaires, coordination et valorisation de la recherche, formation, spectacles ...) à ce centre qui méritent probablement d'être hiérarchisées, notamment dans la perspective d'une réalisation concrète. Aucune évaluation financière ne figure dans le rapport. On a donc du mal à se rendre compte de ce que cela peut coûter. Ne serait-il pas judicieux de présenter un échelonnement dans le temps permettant de fixer un échéancier réaliste des dépenses ?

Après lecture du rapport, je me pose la question de savoir ce qu'on entend par « cultures de l'immigration ».

Michèle Tribalat
Pour la réunion du 8 juillet